

NOVEMBRE 2021

Guide du participant au Mois de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté

14^e
édition

30 jours pour découvrir
l'Économie Sociale et Solidaire

Rencontres, ateliers, projections-débats

Portes ouvertes, Visites d'entreprises

Semaine des Achats socialement
et écologiquement responsables

Forums, Salon

Spectacles

...

L'ESS AU CŒUR DES TRANSITIONS
ÉCOLOGIQUES ET SOLIDAIRES

Le
mois
de l'Économie
Sociale
et Solidaire

www.lemois-ess.org



Avec le soutien en Bourgogne-Franche-Comté :





30 jours pour découvrir l'ESS

Le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire est un temps annuel se déroulant au mois de novembre qui donne l'opportunité de découvrir l'ESS et de comprendre ce que cette forme d'économie peut apporter à notre société en pleine transition.

Initiative créée à l'origine par la Chambre Régionale de Provence Alpes Côte d'Azur en 2015, elle est ensuite animée dans chaque région par les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) et coordonnée au niveau national par la Chambre Française de l'ESS, ESS France.

Cet événement national permet également de mettre en lumière les savoir-faire et activités des femmes et hommes porteurs de projets, entreprises, organisations et collectifs qui se mobilisent dans les territoires pour porter, présenter et faire connaître l'Economie Sociale et Solidaire au plus grand nombre. Grâce aux Prix de l'ESS, ils peuvent être récompensés pour

Participer au Mois de l'ESS

Les acteurs de l'ESS (Associations, mutuelles, coopératives, entreprises sociales et fondations) peuvent proposer une manifestation en novembre en l'inscrivant sur le site www.lemois-ess.org.

Le site national du Mois de l'ESS permet de visualiser l'ensemble des manifestations en opérant une sélection par date et/ou par territoire, et d'accéder à une présentation de chacune d'entre elles.

Le type d'animation peut varier à la convenance de l'organisateur : portes ouvertes, visites d'entreprises, expositions, projection-débats, conférences (en groupe restreint) ou visio-conférences, webinaires, manifestations à distance...

Il est également possible de s'impliquer dans la mise en œuvre du Mois de l'ESS en relayant l'information auprès de son réseau ou de ses adhérents par le biais de publications internes par exemple (newsletters, sites internet, réseaux sociaux...).

La participation financière à la campagne événementielle du Mois de l'ESS est aussi une possibilité notamment par le mécénat ou convention de partenariat. Les modalités sont à déterminer avec la CRESS.





Inscrire une manifestation

L'inscription des manifestations est gratuite mais obligatoire, elle se fait en ligne sur un site dédié : www.lemois-ess.org :

- 1 Vous créez un compte et obtenez un identifiant et un mot de passe
- 2 Laissez-vous guider pour l'enregistrement de votre événement
- 3 La CRESS reçoit, dès l'enregistrement de votre manifestation, un mail d'information et valide votre manifestation pour la rendre accessible au public via le portail national.
- 4 A tout moment, vous pouvez corriger, ajouter des informations, ou des images sur la page de présentation de votre événement.

Outils promotionnels

Pour être inscrit dans le Mois de l'ESS, il est nécessaire d'appliquer la charte graphique.

LE LOGO DU MOIS DE L'ESS

Utilisez le logo du Mois de l'ESS dès à présent sur vos sites internet, lettres d'infos, dans vos publications papier ou signatures mail,... pour promouvoir le Mois et faire connaître la démarche.

LES AFFICHES

Un modèle vierge sera mis à disposition au format numérique sur le site internet pour permettre aux organisateurs de valoriser au mieux leur événement local dans le cadre du Mois de l'ESS.

LES RESEAUX SOCIAUX

La page Facebook de la CRESS Bourgogne-Franche-Comté ainsi que son compte Twitter permettra de suivre le Mois quotidiennement : #MOIS2021. Ils pourront également être alimentés grâce aux acteurs et à leurs documents.

Le kit de communication régional sera diffusé courant octobre.

Le kit national est déjà disponible :

<https://lemois-ess.org/boite-a-outils-du-mois>



Engagements réciproques

LA CRESS :

Mobilise les acteurs de l'ESS pour développer la participation au Mois de l'ESS en région,

Assure la communication et les relations-presse sur le Mois de l'ESS à l'échelle régionale,

Produit et diffuse des supports de communication sur le Mois (affiches, programmes...) et fournit à l'organisateur un kit de communication,

Publie l'événement de l'organisateur dans le programme régional (sous réserve de la date d'inscription) sur le site <http://lemois-ess.org>, réseaux sociaux, supports de promotion...

L'ORGANISATEUR D'ÉVÉNEMENTS :

Remplit le formulaire d'inscription sur le site <http://lemois-ess.org>,

Communique sur le fait que sa manifestation s'inscrit dans le cadre du Mois de l'ESS notamment dans les relations presse et dans les outils de communication interne (site internet, newsletter,...),

Affiche le logo du Mois sur les documents de communication de la manifestation,

Propose une présentation de l'ESS aux participants.

AVANT / PENDANT / APRÈS

Pour valoriser le Mois de l'ESS et alimenter la page Facebook et le compte Twitter, merci de faire remonter à la CRESS vos photos, vidéos, sources audios illustrant votre manifestation.





Les Prix de l'ESS

Les Prix ESS sont un concours national qui récompense chaque année, depuis 2015, les entreprises de l'ESS les plus audacieuses. L'objectif de ces prix est de promouvoir et valoriser les entreprises de l'ESS, de soutenir et d'accompagner leur développement et d'identifier de nouvelles initiatives sur les territoires.

Cette année trois Prix seront décernés :

[Le Prix ESS national catégorie Utilité sociale](#)

[Le Prix ESS national catégorie Transition Ecologique](#)

[Le Prix ESS régional](#)

Les lauréats nationaux bénéficieront d'un chèque de 5 000€, la communication d'ESS France (newsletters, pages web, réseaux sociaux et relations presse), ainsi que d'une vidéo de présentation.

Le lauréat régional recevra une récompense de 1 000€.

Les structures peuvent déposer leur candidature d'ici le **15 octobre** au plus tard, sur le site : lemois-ess.org.

